



5-3 Annexes informatives

5-3-1-1 Plan des périmètres de protection
du patrimoine archéologique

Echelle : 1/35 000

0 1 2Km

Echelle de 05/01/2019

Patrimoine archéologique

- ▲ Entité archéologique

Zone de présomption de prescription archéologique

- 20m²
- 100m²
- 1000m²
- 3000m²
- 10000m²

Fond de plan
Constitué du fond de plan actualisé
et de la couche terrain validée

- Parcelle
- Hydrographie
- Limite communale
- Limite territoire

Format d'impression des plans 913mm x 1400mm
Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'État réservés © 2017

